



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Télécom

Question écrite n° 115597

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre délégué à l'industrie des précisions concernant les mises à disposition de personnel de France Telecom auprès de la Présidence de la République. En effet, aux termes de la réponse à la question 99564, les délais de remplacement du personnel mis à disposition peuvent être de plusieurs mois, situation qui ne peut être que préjudiciable à un bon fonctionnement de la présidence. Il aimerait donc connaître les dispositions concrètes qui ont été ou vont être prises par France Telecom pour remédier à ce dysfonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115597

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 200